



ÉTAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement

1. CET ETAT DES RISQUES EST ETABLI SUR LA BASE DES INFORMATIONS MISES A DISPOSITION PAR ARRETE PREFECTORAL :

Arrêté préfectoral n° 2011-01-799-78 du 12/04/2011 mis à jour le /

2. SITUATION DU BIEN IMMOBILIER (BATI OU NON BATI):

Adresse :

34690 FABRÈGUES

Description

Section cadastrale AE,
Parcelles numéro 40-41-42-48-49

3. SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PREVENTION DE RISQUES NATURELS PREVISIBLES [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit**

Oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation**

Oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé**

Oui non

Les risques naturels pris en compte sont :

Inondation

Crue torrentielle

Remontée de nappe

Avalanche

Mouvement de terrain

Sécheresse

Séisme

Cyclone

Volcan

Feux de forêt

Autre

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **approuvé**

Oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **appliqué par anticipation**

Oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **prescrit ***

Oui non

Les risques technologiques pris en compte sont :

Effet thermique

Effet de surpression

Effet toxique

5. SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE REGLEMENTAIRE POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA SISMICITE

En application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

zone 1 (très faible) zone 2 (faible) zone 3 (modéré) zone 4 (moyenne) Zone 5 (forte)

PIECES JOINTES

6. LOCALISATION

Extraits cartographiques des aléas - : Copie du zonage

VENDEUR/BAILLEUR – ACQUEREUR/LOCATAIRE

7. LES PARTIES

Vendeur/Bailleur

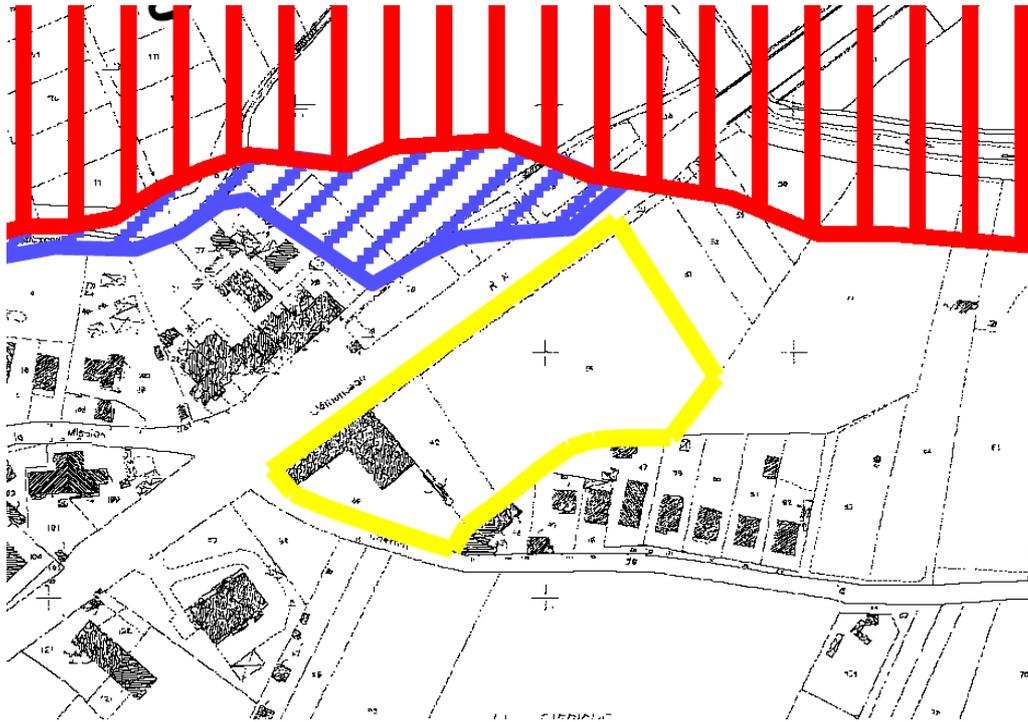
M & A PROMOTION
63 AV DU PONT JUVENAL
34000 MONTPELLIER

Aquereur/Locataire :

Fait à FABRÈGUES,

le 08/09/2011 Par : **CONSTANTI Marina**

Le présent état des risques naturels et technologiques est fondé sur les informations mises à disposition par le préfet de département.
En cas de non respect, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix.
(V de l'article 125-5 du code de l'environnement)



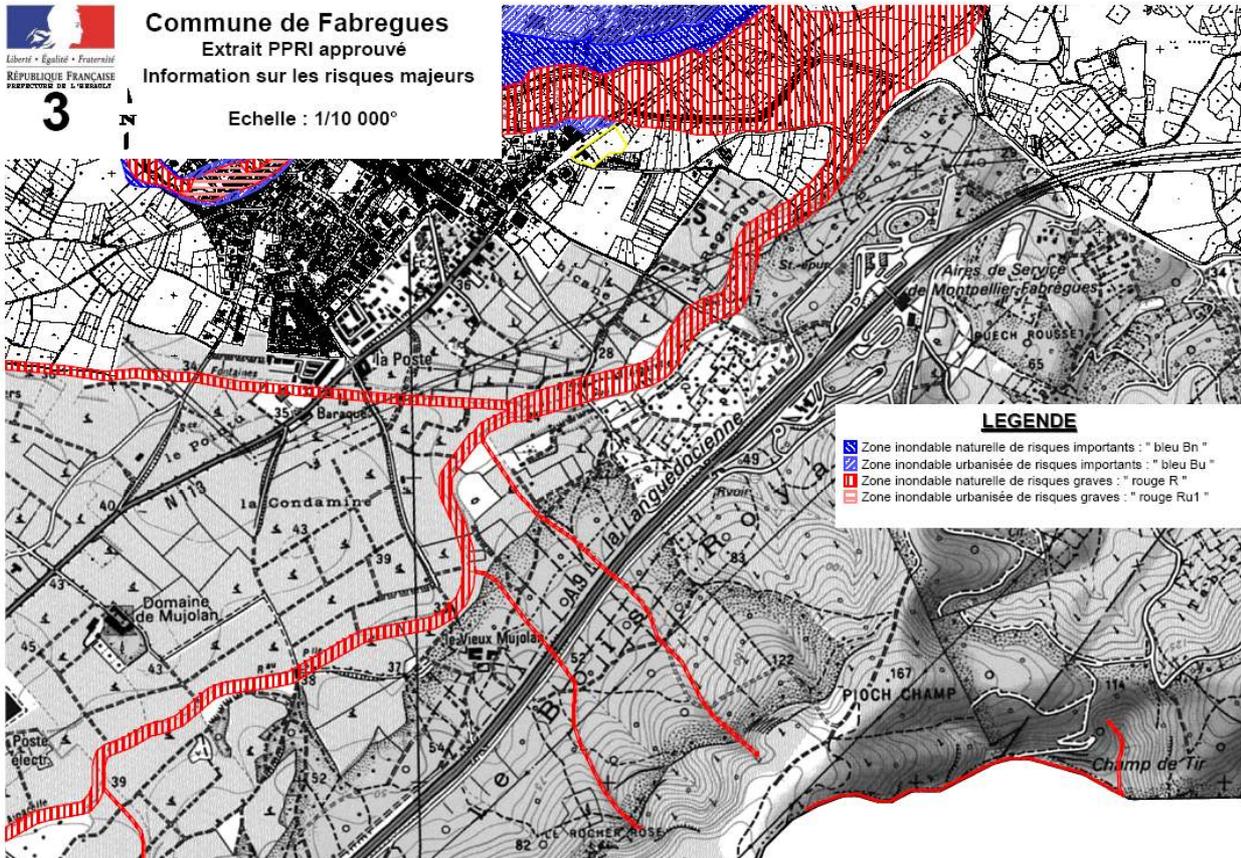
Plan de Zonage : inondation



Commune de Fabregues
 Extrait PPRI approuvé
 Information sur les risques majeurs

3

Echelle : 1/10 000°



LEGENDE

- Zone inondable naturelle de risques importants : " bleu Bn "
- Zone inondable urbanisée de risques importants : " bleu Bu "
- Zone inondable naturelle de risques graves : " rouge R "
- Zone inondable urbanisée de risques graves : " rouge Ru1 "

Plan de Zonage : inondation



Ministère du Développement Durable

Préfecture de : HERAULT

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

FABRÈGUES

Sinistres indemnisés dans le cadre
d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Arrêtés de reconnaissance de l'état de
catastrophes au profit de la commune

Cochez les cases OUI ou NON
si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	Arrêté en date du 14/03/1985	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Arrêté en date du 06/07/2001	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 26/04/2002	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 23/01/2003	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 17/11/2003	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 19/12/2003	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Arrêté en date du 20/07/2009	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 30/03/2010	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou
mandataire

Visa de l'acquéreur ou du locataire